

Nous demandons le sacrement de baptême pour notre enfant

Le baptême est un acte sérieux. Il marque profondément l'enfant. En lui donnant sa vie, Dieu s'engage avec lui et Dieu est toujours fidèle.

Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant. Mais nous pensons qu'il aura un jour besoin de s'éveiller à la foi de l'Eglise en participant à la catéchèse avec d'autres enfants. ***Nous prenons aujourd'hui l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa foi.***

Le (date): Signatures des parents ou des personnes ayant l'autorité parentale :

Si un seul des deux parents croit pouvoir prendre cet engagement, l'autre signe ce qui suit :
« J'ai pris connaissance de l'engagement de mon conjoint. Je suis d'accord pour le respecter entièrement »

Le (date): Nom, prénom et signature :

Parrain et marraine :

C'est une très ancienne coutume pour les chrétiens : on n'admet personne au baptême s'il n'est pas accompagné par un parrain **et/ou** une marraine. Leur choix ne doit pas être fait seulement en raison des liens d'affection ou d'amitié, mais aussi en tenant compte de leur foi et de leur vie chrétienne.

Le parrain **et/ou** la marraine doivent avoir seize ans accomplis, être baptisés dans l'Eglise catholique, avoir fait leur première communion et avoir reçu le sacrement de confirmation. Une personne non baptisée ou un membre d'une autre religion non chrétienne ne peut pas être parrain ou marraine, ni témoin.

Les autres enfants de la famille :

Prénom	Nom	Date de naissance	Baptisé	Catéchisé

Le casuel : le don des grands moments de la vie des catholiques

L'Eglise vous accompagne dans les temps marquants de la vie chrétienne et aujourd'hui pour le baptême de votre enfant. Pour assurer une présence à vos côtés, l'Eglise fait appel à de très nombreuses personnes. Certaines sont bénévoles, d'autres sont rétribuées : prêtres, laïcs salariés en mission d'Eglise. On appelle « casuel » la participation donnée lors de ces grandes occasions. Cette contribution permet de couvrir les frais occasionnés lors de ces célébrations mais également les frais de préparation de l'évènement. ***Chacun est ainsi invité à participer librement selon ses moyens financiers. Pour le diocèse du Mans, il est préconisé un don entre 60 et 300 euros.***

Accord sur le traitement des données personnelles

Vos données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement par l'Association diocésaine du Mans (ADM) dans le cadre de votre demande faite auprès de votre paroisse ou d'un service du diocèse. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit de consultation, modification et suppression de vos informations personnelles. Il peut s'exercer, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPO), par courrier à Association diocésaine du Mans - Maison Saint Julien - DPO, 26 rue Albert Maignan, 72000 Le Mans ou par mail à dpo@sarthecatholique.fr

Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données personnelles. Cette décision peut cependant compromettre la prise en compte de votre demande par la paroisse ou le diocèse. L'ADM utilise les données recueillies dans le cadre de correspondances liées aux activités et évènements qu'elle organise, aux informations générales sur le diocèse, aux appels au don pour le Denier de l'Eglise et autres collectes. L'ADM ne procède à aucun échange et aucune revente de données à d'autres organismes.

Le (date): Signatures des parents ou des personnes ayant l'autorité parentale



Baptême le à

Renseignements en vue du baptême (d'un petit enfant)

Sceau de la
paroisse

Demande reçue par Le (date).....

Etat civil du futur baptisé

Baptême de (Nom du futur baptisé, en majuscules) :

Prénoms (en majuscules ; séparer chaque prénom par /) :

..... Sexe : M ☐ F ☐

Date et lieu de naissance :

Etat civil des parents ou des personnes ayant l'autorité parentale :

1 -Nom et prénom (en majuscules):.....

Adresse:.....

Téléphone :..... Mel :

2- Nom et prénom :

Adresse:.....

Téléphone :..... Mel :

Joindre une photocopie du livret de famille civil ou un acte de naissance récent (moins de 3 mois)

Livret de famille catholique : oui ☐ non ☐

Célébration du baptême

Année : Diocèse : LE MANS

Date du baptême : Nom et fonction du célébrant :

Paroisse : Commune :

Nom de l'église (dédicace) :

Parrain et/ou marraine

Nom et prénom du parrain : Âge :

Date et lieu du baptême : 1^{ère} communion : oui non Confirmé : oui non

Nom et prénom de la marraine : Âge :

Date et lieu du baptême : 1^{ère} communion : oui non Confirmée : oui non

Nom et prénom du témoin (si nécessaire) :

(Le témoin est une personne qui n'a pas été baptisée dans l'Eglise catholique mais dans la religion protestante ou orthodoxe).

Rencontre(s) de préparation :